BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2051

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

422 617 563 RCS Lyon.
QERAMIX.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 38200.00 EUR.
Adresse : 19, Avenue Du Nord, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : QRIX SARL au capital de 878.610 € 8, chemin des Hautes Bruyères 69130 ECULLY 791 048 564 RCS LYON QERAMIX SARL au capital de 38.200 € 19, avenue du Nord 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE 422 617 563 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE Par acte SSP en date du 24 juin 2022, les sociétés sus-désignées ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption de la société QERAMIX, « Société Absorbée », par la société QRIX, « Société Absorbante », sur la base d'un actif de 1.541.538 € et d'un passif de 1.173.769 € dégageant un actif net apporté à 367.769 €. S'agissant d'une fusion dite simplifiée, il ne sera procédé à aucun échange de parts sociales et la Société Absorbante ne procèdera pas à une augmentation de capital, celle-ci détenant la totalité des parts sociales de la Société Absorbée. Il n'y aura pas création de prime d'émission. Conformément à l'article L 236-6 du Code de Commerce, le projet de fusion a été déposé : - au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON en date du 24 juin 2022 pour QERAMIX, - au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON en date du 24 juin pour QRIX. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..